

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU 31 MARS 2015

L'an deux mille quinze, le trente-et-un mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. RATTE Daniel, Maire.

Étaient présents : BONNOT Jean-Louis, MORATIN Jean-Louis, SARRE Catherine, DALMASSO Nicolas, JOUSSEAU Maxime, BONNOT Bernard, BIDEAU Nicole, BERNARD Elisabeth, BERNER Elodie, LAGAREIRO Chantal, VIOLOT Marie-Pierre VIOLOT Benoît, VIOLOT Roger, KHALED Stéphane.

Excusé

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

Contrat de location pour un nouveau photocopieur

Etant donné que le photocopieur de l'école a besoin d'être remplacé, M. le Maire a proposé de transférer celui de la mairie aux écoles et d'en louer un pour le secrétariat de mairie ; le Conseil Municipal accepte le contrat de location pour un photocopieur Canon IR Advance au prix de 390 € HT par trimestre auprès de la BNP Paribas et le contrat de maintenance au coût de 80 € HT les 10000 copies en noir et blanc et 400 € HT les 5000 copies en couleur auprès de laSté Espace Copieur.

Subventions aux associations sportives et pour les voyages des collégiens

Le Conseil Municipal décide de verser 10 € par enfant habitant Ciel et participant à une activité sportive (la subvention est versée directement à l'association) ainsi que 30 € par famille dont l'enfant a effectué le voyage en Angleterre et 20 € par famille dont l'enfant a effectué une journée au ski avec le collège.

Le montant de toutes les subventions sera détaillé dans le prochain bulletin municipal.

Vote des Budgets Primitifs 2015 – Vote du taux d'imposition des 3 taxes directes locales

BUDGET COMMUNAL

<u>Fonctionnement</u> :	Recettes et Dépenses	682 667
<u>Investissement</u> :	Recettes et Dépenses	864 628

BUDGET ASSAINISSEMENT

<u>Fonctionnement</u> :	Recettes et Dépenses	79 088
<u>Investissement</u> :	Recettes et Dépenses	70 798

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les Budgets Primitifs 2015 du Budget Communal et du Budget Assainissement.

Il décide de ne pas modifier les taux d'imposition des 3 taxes directes locales qui sont de :

Taxe d'Habitation	15.10 %
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	10.54 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	34.15 %

Décision sur la convention avec la Commune de Verdun sur le Doubs

M. le Maire rappelle qu'en 2011 une convention avait été signée avec la Commune de Verdun sur le Doubs pour le versement d'une indemnité correspondant à une partie de la Contribution Economique Territoriale perçue par la Sté Val D'Aucy ; étant donné que cette société a fermé et que la Communauté de Communes Saône Doubs Bresse a opté en janvier 2014 au régime de la Fiscalité Professionnelle Unique, les conseillers décident, à l'unanimité, d'annuler la convention signée auparavant avec la Commune de Verdun sur le Doubs.

Validation du projet d'aménagement de la zone Rue de la Bretonnière et lancement une procédure de consultation pour choisir un aménageur

Le Conseil Municipal valide la proposition d'aménagement de la zone située Rue de la Bretonnière et décide de lancer une procédure de consultation pour choisir l'aménageur qui permettra de réaliser cette urbanisation en conformité avec l'étude.

Une réunion publique est prévue le vendredi 10 avril à 19H à la Maison d'Accueil afin de présenter à tous les habitants l'ensemble du projet.

L'enquête publique concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune devrait débuter après le 20 avril.

Convention de servitude avec GRT Gaz

La Sté GRT Gaz souhaite implanter un ouvrage de transport de gaz naturel sur la commune ; la canalisation doit passer sur une partie de la parcelle ZE 55 « Les Haies de Loup » appartenant à la commune. Les conseillers acceptent la convention de servitude proposée par GRT Gaz et donnent tout pouvoir à M. le Maire pour la signer ; la commune encaissera une indemnité forfaitaire globale de 50 €

Informations diverses

- La commission des élus pour préparer le bulletin municipal du mois de juin se réunira le 21 avril à 18H à la mairie.
- L'opération « Village propre » organisée conjointement avec les écoles aura lieu le samedi 18 avril à 10H.
- L'Union 71 des Délégués Départementaux de l'Education Nationale va remettre un prix à l'école de Ciel suite à la construction d'une nouvelle salle de classe par la commune.
- Une répétition publique de l'Harmonie Municipale de Verdun sur le Doubs est prévue le mardi 2 juin à 20H au « Petit Clos » Rue de Merley.
- La mairie ne recrutera pas de jeune pour travailler pendant les vacances scolaires des mois de juillet et août.

A CIEL, le 2 avril 2015
Le Maire,